COMMUNE DE PENTHALAZ

LA MUNICIPALITE
AU
CONSEIL COMMUNAL

PREAVIS n° 16 - 2012

Volume I
RAPPORT DE GESTION

Législature 2011 - 2016

RAPPORT
de la Municipalité sur la gestion
de l'année 2011

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Se référant aux articles 93 b de la loi sur les communes et 91 du règlement du Conseil communal, la Municipalité a le plaisir de vous présenter son rapport sur la gestion de l'année écoulée et soumet à votre approbation les comptes de la bourse communale, arrêtés au 31 décembre 2011.

ADMINISTRATION GENERALE

Administration générale, finances, police, service du feu, tourisme, promotion économique, église	Mme Isabelle HAUTIER, syndique
Urbanisme, police des constructions, bâtiments communaux, forêts, mobilité, transports publics	M. Yvan ROCHAT, municipal
Affaires sociales, scolaires, culturelles, santé, sport, services publics, protection civile, informatique	M. Yves JAUNER, municipal
Personnel communal, voirie, cimetière, déchets, espaces publics, domaines	Mme Isabelle GAY-CROSIER, municipale
Routes et chemins, gaz, éclairage public, service des eaux et des égouts, travaux publics, éclairage public, matériel du Service extérieur, signalisation, énergie et concept énergétique.	M. Pierre-André ISCHI municipal
Vice-syndic de la Municipalité (durant toute la législature)	M. Yves JAUNER

Au cours de l'année 2011, la Municipalité a tenu 50 séances ordinaires et 2 séances extraordinaires, celles-ci réservées à :

- L'étude des comptes communaux de l'exercice (29 avril),
- L'établissement du budget 2012 (13 octobre),

ainsi que 4 séances extra-muros (9 février ; 28 mars ; 6 juillet ; 30 septembre) permettant de prendre le temps nécessaire pour l'étude de dossiers plus complexes, n'exigeant pas une réponse rapide. C'est lors de la séance du 6 juillet que la Municipalité a nommé le vice-syndic et réparti les dicastères.

Dans le cadre de ses séances hebdomadaires, et c'est une nouveauté, la Municipalité reçoit M. Roan Vallat, responsable du bureau technique, pour le traitement des dossiers liés à la police des constructions, à l'urbanisme, à la modération du trafic, etc. Au vu de tout le travail accompli, de l'avancement des dossiers, des réponses données, la Municipalité se félicite d'avoir franchi le pas en engageant un responsable technique. Ce n'est pas un caprice ! Loin s'en faut !

Régulièrement, elle reçoit M. Jean-Luc Duperrex, chef du Service extérieur, pour faire le point.

Comme toujours, la Municipalité a reçu des délégations de sociétés locales, des avocats, des notaires, des opposants ainsi que diverses autres personnes ayant sollicité une rencontre.

De fréquentes séances ont eu lieu en début ou en fin d'après-midi réunissant la syndique, un ou plusieurs membres de la Municipalité, et divers interlocuteurs souhaitant exposer leur(s) problème(s), leur(s) projet(s) ou encore leur(s) désir(s) (turbinage ; élevage de saumons ; piste de paintball ; chauffage à bois dans deux quartiers).

La Municipalité a fait acte de présence, par délégation ou in corpore, à des séances et des cours d'information, des assemblées et des conférences, des forums, des visites de chantier, des manifestations ou soirées organisées par les sociétés locales, des assemblées générales, des commissions, des exercices de pompiers, aux réunions du Conseil de Paroisse.

De même, elle s'est rendue à plusieurs occasions au Canton, le plus souvent au Service du territoire. Des responsables des services cantonaux sont également venus à Penthalaz. Les dossiers concernés sont liés à la circulation de la gare, au PPA Nord, au PPA La Vuy, à la réorganisation policière, au projet piscine-camping, à la pénurie des médecins de premiers recours, à la réhabilitation de la décharge du Bas-des-Monts, au PGA, etc.

La Municipalité a reçu une pétition concernant une demande d'autorisation de pratiquer du hockey sur la patinoire signée par de nombreux jeunes de Penthalaz.

Certains membres de la Municipalité font partie de plusieurs Comités de direction et d'Associations :

Mme Hautier :

- Présidente du Comité directeur du SDIS Région Venoge.
- Présidente de l'Assemblée générale AJERCO.
- Membre de la Confrérie des syndics du Gros-de-Vaud.
- Membre du Comité de l'Association de la piscine.
- Présidente du Comité de la Fondation Habitat l'Avenir.

M. Jauner :

- Membre du Comité de direction de l'EMS La Venoge.
- Vice-président du Comité de direction de l'AJERCO.
- Membre du Comité de direction de l'ASICoPe.
- Membre du Comité de direction de l'ORPC.
- Membre du Comité de direction de l'ARASPE.
- Membre du Comité de la Fondation Habitat l'Avenir.

Mme Gay-Crosier :

- Membre du Comité de direction des eHnv (hors Municipalité).
- Membre du Comité de la Fondation Habitat l'Avenir.

M. Yvan Rochat :

- Membre du Comité de direction de l'arrondissement du triage forestier.
- Membre du COPIL du PDR (Plan Directeur Régional) de l'ARGdV (Association Régionale du Gros-de-Vaud).

En vrac et en liste non exhaustive, cette année 2011 a été marquée par :
(certains de ces événements seront repris dans les dicastères ad hoc)

- Elections ; départ de M. Alfred Mast et arrivée de M. Pierre-André Ischi.
- Installation des Autorités.
- 1000 ans de Penthaz.
- Premier coup de pioche du chantier du bâtiment multifonctionnel et du nouveau local des pompiers.
- Continuation de l'élaboration du nouveau plan de zones (plan général d'affectation).
- Dossier PPA La Vuy : nomination du jury et lancement du concours d'architectes en collaboration avec la Fondation EMS La Venoge et la Paroisse.
- Développement futur de la protection civile (AGILE, COPIL intercommunal).
- Présentation au Conseil communal du film « Bienvenue chez les Cancaniers ».
- Restructuration de l'administration communale, en collaboration avec PWC (PriceWaterhouseCoopers).
- Mise en place du bureau technique et accueil de M. Roan Vallat.
- Dissolution de l'Association « Toit pour Tous ». La gestion du personnel du Local des jeunes est reprise par les communes de Penthalaz, Penthaz, Daillens et Lussery-Villars.
- Présentation du Concept Energétique aux membres du Conseil communal.
- Fin du contrat de prestations avec la Gendarmerie Vaudoise et adhésion à la nouvelle association AVCD (Association Vaudoises des Communes Délégatrices), laquelle remplace l'Association des communes sous contrat de prestations.
- Début des études pour la réhabilitation de la décharge du Bas-des-Monts.
- Etude de la rénovation de l'église catholique de La Sarraz.
- Mise en place d'une voiture « Mobility ».

Les assemblées des Syndics du district du Gros-de-Vaud ont eu lieu les :

- 10 mars à St-Cierges.
- 22 septembre à Polliez-Pittet.

Syndics Venoge

Ce groupe a été créé peu après notre entrée dans le district du Gros-de-Vaud et les communes en faisant partie sont : Penthalaz, Penthaz, Daillens, Lussery-Villars, Mex, Vufflens-la-Ville, Bettens, Bournens, Boussens, Sullens. Ils se sont rencontrés les :

- 17 mars à Mex.
- 1er juillet à Daillens.
- 11 octobre à Penthaz.

Les sujets traités lors de ces rencontres sont essentiellement liés aux transports publics, la gendarmerie et le 5ème processus, le plan directeur régional, la gravière de Bettens, POCAMA, la LEM (Loi sur les Ecoles de Musique), etc. Le but étant, d'une part, d'essayer d'accorder nos violons et pourquoi pas, de développer une collaboration intercommunale pour certains points et d'autre part, de se faire une place dans ce grand district qu'est celui du Gros-de-Vaud.

Séances de l'ARGdV (Association Régionale du Gros-de-Vaud), les :

- 2 novembre 2011 à Echallens (Forum économique du Gros-de-Vaud).
- 16 novembre 2011 à Froideville.

Séances de l'AdCV (Association de Communes Vaudoises), les :

- 24 mars à Crans-près-Céligny.
- 16 juin à Lonay.
- 29 septembre à Penthaz.
- 8 décembre 2011 à Lussy-sur-Morges.

Dès le 31 décembre 2011, Penthalaz ne sera plus membre de l'UCV. C'est pourquoi, des délégués de la Municipalité participent aux assemblées de l'AdCV.

Séances avec Penthalaz-Penthaz-Daillens et Lussery-Villars

Les communes se sont rencontrées les 28 février, 7 juin, 14 septembre et 30 novembre. Les sujets traités sont les transports publics, la bibliothèque, le local des Jeunes et bien sûr tous les sujets qui pourraient nous conduire à une collaboration intercommunale.

En décembre, la Municipalité a répondu favorablement à la demande de Lussery-Villars, soit la reprise de leur bourse communale, qui était jusque-là assurée par Cossonay. Ceci devrait occasionner environ 10 % de travail supplémentaire pour la bourse de Penthalaz. La mise en œuvre devrait intervenir dans le 1er semestre 2012.

Divers

Le 18 mars, au restaurant de Venoge Parc, la Municipalité, le Président du Conseil, la secrétaire du Conseil et M. le Député André Marendaz ont accueilli les jeunes de 18 ans. Après une partie officielle, la soirée s'est traditionnellement terminée autour d'une excellente fondue, préparée par M. Fumat.

C'est le 18 mars qu'a eu lieu l'inauguration du bureau de l'Office du Tourisme du Gros-de-Vaud. Penthalaz est bien représenté sur leur site, tant pour la piscine, que la patinoire ou les événements liés à notre commune (marché du GAAP, Venoge Festival, Abbaye des Mousquetaires par exemple).

Suite aux aléas du calendrier, la crèche la Chenoille a été officiellement inaugurée le 9 avril soit près d'un an après son ouverture.

Le 18 mai : tentative de conciliation avec la Municipalité de Cossonay au sujet du nom de la gare, en présence de M. Jacques Bezençon et M. Marc-Etienne Piot, préfets. La Municipalité de Cossonay serait d'accord pour Cossonay-Penthalaz ou Penthalaz-Cossonay. La Municipalité de Penthalaz reste sur sa position et ne déroge pas au nom de Penthalaz tout seul.

Le 22 juin, la Municipalité a reçu M. Krayenbuhl, chef du service de la Mobilité, au sujet du nom de la gare. La Municipalité a retenu qu'il ne souhaite pas devoir « remonter » ce dossier au Conseil d'Etat, et qu'une solution doit être trouvée entre les deux Municipalités. Pour sa part, il préconise le double nom soit : Penthalaz-Cossonay.

Le 30 juin, c'est le départ de M. Alfred Mast et l'arrivée officielle de M. Pierre-André Ischi. En effet, M. Ischi a assisté aux séances de Municipalité durant tout le mois de juin, afin de se mettre dans le bain et de profiter des connaissances et de l'expérience de M. Mast, puisqu'il reprend son dicastère. Toutefois, c'est avec un petit pincement au cœur que la Municipalité a pris congé de M. Mast.

Divers (suite)

Pour la dernière fois, le 25 juin, une délégation de la Municipalité a participé à l'assemblée générale puis, in corpore, à la Journée des Communes Vaudoises qui se déroulait à Champvent, sous un soleil radieux.

Le 25 août, la Municipalité se présente au personnel communal et l'informe des objectifs 2011-2016. Cette séance s'est terminée autour d'une petite agape.

Le 26 août, sous une pluie torrentielle et un vent décoiffant, nous fêtions les 50 ans de la piscine. Même sous la pluie, cette fête était réussie et c'est avec beaucoup de plaisir que le Comité a fait la connaissance de quelques pionniers de cette aventure.

Le 27 août, sous un soleil étincelant, c'est l'inauguration officielle du Club House du Tennis Club.

Le 26 septembre est la date de la constitution du SDIS Région Venoge ; 27 communes y sont rattachées. Mme Hautier a été élue présidente du Comité de direction. Suite à la formation du nouveau Comité, représenté par des membres des Municipalités de Penthaz, Vufflens-la-Ville, Pompaples, La Chaux, Mont-la-Ville et Cossonay, la première tâche a été de nommer un commandant. La place qui avait été mise au concours par le COPIL a été attribuée au Cdt. Thierry Burnat. Cette nouvelle entité entrera en vigueur le 1er janvier 2012.

Le 6 octobre, pour la cinquième fois, la Municipalité, secondée par l'USL, a reçu, au Verger, les nouveaux habitants. Les sociétés locales, les autorités religieuses, ainsi que les représentants des groupes du Conseil ont répondu présents et ont pu faire découvrir aux nouveaux Cancaniers le large éventail d'activités qu'offre notre commune. Cette soirée, fort appréciée, s'est terminée avec la désormais traditionnelle «soupe du chalet», accompagnée de pain et de fromage, le tout préparé avec soin et efficacité par M. Daniel Rochat et M. Thierry Parel. Le service était assuré par les Paysannes vaudoises qui sont, depuis le début, fidèles à cette soirée.

Le 7 octobre, la Municipalité a été invitée, comme à l'accoutumée, à l'ouverture de «L'Expo de Coss», visite suivie par le non moins traditionnel «papet vaudois».

Le 11 octobre des représentants de la Municipalité assistent à l'assemblée générale relative à la dissolution de l'Association « Les Concerts de la Vuy ». En effet, après 40 ans de fidélité, le Comité n'a pas trouvé de relève. Pour terminer en beauté, le 21 novembre, à la Maison de Paroisse, ce ne sont pas moins de 200 personnes qui ont assisté à un magnifique concert de clôture, empreint d'émotion.

Sous l'impulsion de l'ancienne Association Régionale de Cossonay, le 12 octobre, une petite fête est organisée pour le départ de M. Jacques Bezençon, non seulement en sa qualité de préfet mais aussi en tant qu'ancien président de l'ARC. Il ignore tout de ce « complot » et c'est avec beaucoup d'émotion qu'il prend congé de son ancien district.

Le 22 octobre, le « Passeport-Vacances » fête ses 20 ans d'existence au Verger.

Traditionnellement organisée en novembre, cette année, M. Marc-Etienne Piot, Préfet du district du Gros-de-Vaud n'a pas contrôlé la gestion administrative de la commune. Cette visite préfectorale est reportée en 2012.

Le 1er novembre, une délégation de la Municipalité s'est rendue à l'ouverture officielle de l'Expo d'Echallens.

Divers (suite)

Le 5 novembre, ouverture du Restaurant de la piscine et ce, à titre d'essai pour une durée de trois mois.

La traditionnelle rencontre informelle entre Cossonay, La Sarraz et Penthalaz s'est déroulée le 11 novembre à La Sarraz. Le repas qui a suivi était servi au Château.

Le 3 décembre avait lieu le dernier rapport de l'Etat-Major du SDIS Venoge, réunissant les communes de Penthalaz, Penthaz, Daillens, Vufflens-la-Ville et Mex. Pour cette ultime rencontre, les conjoints-es étaient invités(es) et ont pu apprécier le travail constant des pompiers. Ce travail a été présenté sous forme d'un film, réalisé tout au long de l'année.

Le 3 décembre est aussi la Journée du Téléthon et cette année, sous une pluie battante, le SDIS, les Samaritains et des représentants de la Cool'Hisse ont récolté plus de CHF 13'000.--. Des félicitations s'adressent également à toutes les personnes qui ont confectionné gâteaux et autres pâtisseries, sans oublier l'indispensable vin chaud…

Toujours le 3 décembre, ouverture officielle de « la Pati » où les Cancaniers, les communes voisines et quelques invités pouvaient partager le verre de l'amitié. Pour se réchauffer, une excellente soupe à la courge concoctée et offerte par la Maison de Ville était servie aux invités.
Chacun avait également la possibilité de déguster les délicieuses pizzas gracieusement offertes par « Côté Sud Pizzas ».

A la fin du mois d'octobre 2011, avec l'aide précieuse de PWC (PriceWaterhouseCoopers) et plus particulièrement de M. Gaillard, il est procédé à la mise au concours du poste de boursier communal, M. Jean-Daniel Bonny, prenant sa retraite - bien méritée - le 31 août 2012. La Municipalité a reçu 8 candidatures. Après les auditions d'usage et les conseils bienvenus de M. Gaillard, la Municipalité a porté son choix, après un vote à bulletin secret, en la personne de Mme Anne-Laure Girard, titulaire du brevet fédéral de spécialiste en finance et comptabilité, ayant plus d'une corde à son arc et, cerise sur le gâteau, habitante de notre commune.

Le 6 décembre, le Conseil communal découvre que le budget 2012 présente un important déficit et que la Municipalité n'est pas en mesure de présenter le préavis relatif à la planification financière. Le report de ce préavis est prévu au 23 janvier, avec accord de la Préfecture. Néanmoins, ce dernier Conseil de l'année se termine de manière agréable, devant une excellente fondue, fort appréciée.

Tels ont été les événements marquants de 2011, année certes très chargée mais très enrichissante, toujours avec ses joies et ses déceptions, ses espoirs et ses désenchantements.

A la lecture de ces quelques lignes, vous pouvez vous rendre compte, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, que fort heureusement, la Municipalité a aussi des moments récréatifs et amicaux.

La Municipalité n'aimerait pas terminer ce rapport de gestion sans remercier très chaleureusement et faire part de sa reconnaissance :

- Au personnel communal qui a fait preuve d'efficacité durant cette année et pour tout le travail accompli dans des conditions parfois difficiles.
- Aux différentes commissions pour leur participation, leurs conseils et leur soutien.
- Aux membres du Conseil communal pour leur confiance.
- A toutes les personnes qui, de près ou de loin, s'activent bénévolement dans nos sociétés locales, associations ou clubs.
- A toutes les personnes connues ou inconnues qui mettent tout en œuvre pour que chacune et chacun puisse dire « Penthalaz est dans notre cœur ! ».

Conseil communal

Liste alphabétique des membres du Conseil communal en fonction au 31 décembre 2011 :

1.	AFFOLTER	Pascal	SOC
2.	ANDREY	Jean-Claude	GIP
3.	AUBERT	Sylvie	GIP
4.	BARBOSA	Sergio	SOC
5.	BASSI	Stéphanie	SOC
6.	BERTHOUD	Sandrine	SOC
7.	BEZENCON	Aurianne	SOC
8.	BORGEAUD	Corinne	GIP
9.	BORGEAUD	Nicolas	GIP
10.	BROCARD	Claude	GIP
11.	BURNAT	Thierry	RAD
12.	CHAPUIS	Didier	GIP
13.	CHARROTTON	Sophie	GIP
14.	CHARROTTON	Bernard	SOC
15.	CHEVALIER	Christiane	GIP
16.	DEMIERRE	Magali	RAD
17.	DENEREAZ	Pierre-Yves	RAD
18.	DEVENOGE	Pierre-Michel	SOC
19.	DOEBLI	Corinne	SOC
20.	EPARS	Pierre-Alain	GIP
21.	FREIBURGHAUS	Piéric	SOC
22.	GATTO	Antonio	GIP
23.	GRANDCHAMP	Sylvette	GIP
24.	GUEX	Céline	RAD
25.	HUBSCHMID	Jean-Rudolph	GIP
26.	ISCHI	Jérôme	SOC
27.	JOSEPH	Eric	GIP
28.	KOVALIV	Emilien	SOC
29.	LOPES	Miguel	RAD
30.	LOTSCHER	Christoph	RAD
31.	MEYLAN	Claude	GIP
32.	MONACHON	Jean-Pierre	RAD
33.	MOREL	Bernard	SOC
34.	MURISIER	Bernard	RAD
35.	PELLET	Alain	SOC
36.	PERROULAZ	Marc	SOC
37.	PERUSSET	Jean-François	SOC
38.	PROBST	Delphine	SOC
39.	ROCHAT	Daniel	GIP
40.	ROCHAT	Gilles	RAD
41.	SANTSCHY	Gérald	RAD
42.	TRAINI	Daniel	GIP
43.	VILLARD	Caroline	GIP
44.	VIRET	Marc-Eugène	SOC
45.	VON DER MUHLL	Dominique	SOC
46.	WAELTI	Fritz	RAD
47.	ZBINDEN	Claude-Alain	RAD
48.	ZBINDEN	Pascale	RAD
49.	ZURBRUGG	Peter	SOC
50.	ZUERCHER	Stéphane	SOC

Bureau du Conseil Communal

Président	Monsieur	Daniel TRAINI
1er Vice-président	Monsieur	Thierry BURNAT
2ème Vice-président	Madame	Delphine PROBST
Scrutateurs	Monsieur	Piéric FREIBURGHAUS
	Monsieur	Gérald SANTSCHY
Scrutateurs-suppléants	Monsieur	Emilien KOVALIV
	Madame	Céline GUEX
Secrétaire	Madame	Claudine MARTIN
Secrétaire-suppléante	Madame	Sylvette GRANDCHAMP
Huissier	Monsieur	Thierry PAREL

Le Conseil communal a tenu 5 séances au cours desquelles la Municipalité a déposé 23 préavis.

URBANISME, POLICE DES CONSTRUCTIONS, TRANSPORTS PUBLICS, BATIMENTS COMMUNAUX, FORETS, MOBILITE,

Bâtiment communaux

Bâtiment sis à route de Daillens 2 :

- Entretien courant.

Maison de Ville :

- Café et salle à manger : pose de panneaux acoustiques.

Maison de Commune :

- Appartements : entretien courant.
- Bureaux : achat de matériel pour équiper le bureau technique de M. Roan Vallat.

Route de la Gare 40 :

- Entretien courant.

Centre communal du Verger

Matériel :

- Achat d'une nouvelle machine à café.
- Changement du four professionnel de la cuisine.
- Achat de tables pour la salle de spectacle.

Bibliothèque :

- Pose d'une main courante à l'extérieur (pour élèves handicapés).

Electricité :

- Pose d'un système de détection pour l'éclairage des escaliers du rez-de-chaussée au sous-sol (WC).

Bâtiment :

- Peinture entrée extérieure ouest – hall d'entrée rez-de-chaussée – escalier et bar du 1er étage et changement des plinthes en bois.

Salle de gym :

- Réparation des rideaux.

Nos remerciements vont à M. Christian Charrotton, concierge.

Collège du Cheminet

Extérieur :

- Réfection et goudronnage du passage au sud du bâtiment (pour accès aux personnes handicapées).
- Réparation des piliers en béton des abris de la cours du collège (suite aux dégâts dus au gel).
- Réparation des contremarches de l'escalier extérieur côté nord.

Intérieur :

- Escalier entrée sud, pose d'une main courante (pour élèves handicapés).
- Pose de rideaux obscurcissants dans la salle de science.
- Entretien courant.

Nos remerciements vont à M. Michel Martin, concierge.

Vestiaires et buvette du foot en Sauffaz :

- Peinture extérieure de la buvette (partie en dur).
- Détartrage des installations sanitaires des vestiaires (chaque année).

Cheminet 22 :

- Entretien courant.

Eglise St-Martin :

- Entretien courant.

Chemin du Collège 1 (villa concierge de l'école) :

- Entretien courant.

La Cure :

- Entretien courant.

Bâtiment Plan-Bois :

- Entretien courant.

L'Islettaz – bâtiment du tennis :

- Rénovation du bâtiment et des extérieurs selon préavis n° 69-2010.

Forêt

Coupe de bois : Secteur de la Molombe et du Devin.

La mise de bois s'est déroulée le samedi 14 mai 2011, à 09.30 h, au local du Plan-Bois.

- 206 stères de bois de feu et 135 stères de bois d'industrie ont été vendus.

Le martelage s'est déroulé le 27 octobre 2011.

Urbanisme – Police des constructions

Police des constructions

La commission consultative en matière de construction et visite des bâtiments s'est réunie à 4 reprises en début d'année afin d'examiner les travaux exécutés avant la délivrance de permis d'habiter ou d'utiliser, ceci en collaboration avec un architecte.

Pratiquement tous les dossiers d'enquête ont été soumis préalablement à un architecte, lequel remettait son rapport à la Municipalité, ceci jusqu'à l'engagement de M. Roan Vallat, responsable technique, au mois de juin 2011. Certains dossiers ont été refusés ou reportés, les autres soumis à l'enquête publique.

Durant cette année :

- 27 projets ont été soumis à l'enquête publique.
- 2 projets ont été soumis au canton sous la forme d'une dispense d'enquête.
- 24 demandes d'autorisation ont été soumises à l'approbation de la Municipalité.

Plan général d'affectation

Suivi du dossier par le bureau d'architectes et urbanistes Plarel SA. Des discussions sont en cours avec les Services du Canton concernés et les CFF dans le but de préparer le 2ème examen préalable à soumettre à l'Autorité compétente du Canton.

Plan Partiel d'Affectation les Câbleries

Le PPA les Câbleries de Cossonay, secteur Nord, a été approuvé par le Canton. A ce propos, un recours a été déposé contre les décisions des Conseils communaux de Penthalaz et Cossonay, ainsi que du Service du Développement Territorial.

Commission de salubrité

La Commission de salubrité a été sollicitée qu'une seule fois en 2011, le 27 mai.

Giratoire de la gare

Des démarches auprès du Canton concernant un projet d'aménagement d'une décoration au centre du giratoire sont en cours. Une nouvelle mise à l'enquête est demandée.

AFFAIRES SOCIALES, SCOLAIRES, CULTURELLES, SANTE, SPORT, PROTECTION CIVILE, INFORMATIQUE

Sport

Terrains de sport

Entretien courant des terrains de football : tonte et engrais.
Le terrain de football B a subi un traitement de « scarification » et d'aplanie.
L'étude réalisée concernant la mise en place définitive des projecteurs pour les terrains d'entraînement B et C a été acceptée par les membres du Conseil communal. Les travaux y relatifs ont été effectués.

FC Venoge

L'assemblée générale du FC Venoge s'est tenue le 6 juillet.
Le FC Venoge a été promu en 2ème ligue. A cette occasion, les Municipalités de Penthalaz, Penthaz et Daillens ont organisé en collaboration avec des membres de la Société précitée une petite agape à l'issue d'un match le 11 septembre 2011.

Tennis Club Penthalaz

Le Tennis Club Penthalaz (TCP) a créé cette année, sous la responsabilité de M. Cédric Gaspoz, une filière de formation pour les jeunes de la région. Les cours Kids Tennis et Juniors ont connu un grand succès avec une participation de 30 jeunes âgés de 4 à 15 ans.
Pour l'inauguration du club-house, une manifestation a été organisée le 27 août. Ceci a permis à un nombreux public de venir à la rencontre d'un sport pratiqué par 5% de la population et au président de ladite Société de remettre la clé du club-house aux autorités communales.

Forest training

Avec l'appui d'une coach dynamique, Mme Natascha Widmer, la Municipalité a mis en place une activité sportive d'un nouveau genre.
Plus de 20 personnes se sont groupées chaque mardi soir autour de la fontaine de la place afin de débuter un parcours sportif d'une heure aux quatre coins de notre beau village.

Affaires culturelles

Local des Jeunes

Le local est toujours bien fréquenté par les jeunes qui ont du plaisir à s'y rendre, soit pour jouer, soit pour participer à une activité ou tout simplement afin de partager un moment ensemble.
Le personnel du Local des jeunes a été engagé par la Commune de Penthalaz suite à une décision en commun avec les Municipalités de Penthaz et Daillens.
Suite à la démission de l'aide animatrice Mme Coralie Bolomey, la Commune a engagé, en remplacement, Mme Véronique Plancherel.

Merci à Mmes Jauner et Plancherel pour leur engagement.

Bibliothèque Jeunesse

Les communes de Penthalaz, Penthaz et Daillens ont repris la gestion ainsi que l'organisation de la nouvelle bibliothèque baptisée « Bibliothèque intercommunale de la Venoge ». L'année 2011 a été consacrée à sa mise en fonction. Les prémices de la nouvelle entité ont été posées.
De multiples séances tripartites et en présence des personnes concernées ont permis d'établir une clé de répartition du travail entre le personnel, en fonction des compétences reconnues.

Société de Jeunesse

Comme le veut la tradition, la Société de Jeunesse, a reconduit l'organisation du Nouvel An 2011-2012, magnifique soirée organisée à la salle du Verger. Les jours suivants, les vaillants tambours ont dû affronter des températures rigoureuses afin que les membres de la Jeunesse puissent transmettre leurs vœux à toute la population. Merci pour cette organisation.

Venoge Festival

La 18ème édition du Venoge Festival a ouvert ses portes pour la première fois à la musique country.
La présence du groupe les « Country sisters » a mis le feu ! Après deux jours de fête, les artistes, le public et les bénévoles affichaient un large sourire.
Bravo aux organisateurs et rendez-vous pour la 19ème édition.

Fête nationale

C'est dans la bonne humeur et l'enthousiasme que les membres de la Société de Jeunesse ont organisé cette année la fête du 1er août. Merci à la Société de Jeunesse.

Passeport vacances

Les vacances scolaires d'automne sont agrémentées par des activités spécifiques proposées aux enfants de notre région. Bon nombre de familles bénéficie des structures mises en place par cette Association.
La Municipalité s'associe volontiers, au même titre que l'ensemble des Communes voisines, à la réussite de l'exercice financier du « Passeport vacances », proportionnellement au nombre d'enfants de Penthalaz inscrits à ces activités.

Affaires scolaires

ASICoPe

Le Comité de direction se réunit toutes les deux semaines, séances au cours desquelles les principales décisions prises ou événements marquants sont relatés ci-après :

- Préparation, négociation et adoption des comptes 2010 et du budget 2012.
- Suivi de la construction du bâtiment PAM4.
- Préparation du cahier des charges relatif au projet des Chavannes à Cossonay.
- Politique des transports scolaires.
- Coordination intercommunale ASISEVV (Association Scolaire Intercommunale de La Sarraz-Environs, Veyron-Venoge) au sujet des PPLS (Psychologues, psychomotriciens et logopédistes) et du transport.
- Organisation des études surveillées.
- Organisation des contrôles dentaires.

Les promotions, conduites par M. Frédéric Batori, directeur de l'établissement secondaire, ont marqué la fin de l'année scolaire et surtout le début des vacances qui s'annonçait sous les meilleurs auspices puisque le soleil brillait de mille éclats.
Le traditionnel repas des enseignants s'est déroulé à Gollion au Casque d'or.

Le Conseil Intercommunal de l'ASICoPe a tenu, sous la présidence de M. Marcel Monod, quatre séances ordinaires pour l'adoption des comptes 2010 et du budget 2012.

ASICoPe (suite)

Le conseil d'établissement CET s'est réuni trois fois, en séance plénière (politique, scolaire, sociétés et privés), selon les besoins. Il a consacré ses travaux sur les sujets ci-après :

- Les thèmes généraux en cours.
- Le nouveau règlement interne de l'Etablissement primaire.

Patrouilleurs / patrouilleuses scolaires

Ce service fonctionne toujours partiellement. Avec l'augmentation des élèves et la nouvelle organisation, il nous manque toujours du monde pour assurer le service de patrouilleurs.
Un grand merci à toutes ces personnes dévouées à la sécurité des enfants.

Le service de patrouille a été équipé de manteaux fort appréciés durant les grands froids.

Cantine réfectoire scolaire

La cantine nommée « Midicroque » est destinée à tous les élèves scolarisés sur le site du collège du Cheminet, à Penthalaz ainsi qu'aux élèves domiciliés à Penthalaz.
Après un début difficile, ce service fonctionne partiellement bien, la moyenne de fréquentation par jour est de 10 (sur 152 jours). Le coût du repas et de la garde d'environ 2 heures s'élève à CHF 15.--. Ce montant est élevé aux yeux de certains parents. A ce propos, la Commune reste à disposition des personnes qui souhaitent obtenir une aide sociale pour cet accueil de midi.

Affaires sociales & santé

Nonagénaires et noces d'or

Il y a, dans cette Commune, de jolies et agréables traditions qui demeurent, qui font plaisir, qui étonnent parfois mais qui ne nous laissent jamais indifférents. La visite d'une délégation de la Municipalité, du Président du Conseil et du Pasteur ou du Curé, rendue aux personnes fêtant leurs 90 ans, leurs 50 ou 60 ans de mariage en fait partie.

Il arrive que des personnes n'acceptent pas cette rencontre, le plus souvent pour des raisons de santé. Dans ce cas, nous respectons leur choix et leur adressons un message et quelques fleurs.

A l'occasion des 50 ans et des 60 ans de mariage, une petite attention est offerte sous forme de fleurs pour les dames, de bouteilles pour les messieurs. Quant aux nonagénaires, une attention financière leur est remise, accompagnée d'un bouquet d'un bouquet de fleurs pour les dames et d'une bouteille de vin pour les messieurs.

En 2011, ont été fêtés :

Madame Rita Magnenat	90 ans	le 29 janvier
Madame Joséphine Gothuey	90 ans	le 1 février
Madame Mina Poget	90 ans	le 1 juin
Madame Antoinette Zimmermann	90 ans	le 6 juin
Madame Luise Girardet	90 ans	le 25 juin
Madame Louise Guyat	90 ans	le 25 juin
Monsieur Raymond Berthoud	90 ans	le 30 juin
Madame et Monsieur Reymond	60 ans de mariage	le 14 juillet
Madame et Monsieur Schumacher	60 ans de mariage	le 3 août
Monsieur Raymond Guyat	90 ans	le 9 août
Madame Véréna Capiferri	90 ans	le 30 octobre
Madame et Monsieur Diserens	50 ans de mariage	le 4 novembre

ARAS (Association pour la Régionalisation de l'Action Sociale)

L'exécutif de l'association a tenu 4 séances au cours desquelles les principales décisions prises ou événements marquants sont relatés ci-après :

- Préparation, négociations et adoption des comptes 2010.
- Préparation, adoption des lignes directrices de formation.
- Réorganisation territoriale.
- Dissolution de l'association et négociations - fusion de RAS.
- Mise en place des directives relatives aux buts principaux et optionnels.

Le Conseil Intercommunal de la RAS Orbe – Cossonay – La Vallée, a tenu, sous la présidence de M. Bernard Keller, une séance ordinaire pour l'adoption des comptes 2010.

Le Conseil Intercommunal de l'ARASPE (Prilly-Echallens) a tenu, sous la présidence de M. Jean Michel Pasche, syndic de Martherenges, une séance ordinaire pour l'adoption du budget 2012.

Le Comité de direction de l'ARASPE s'est réuni 7 fois sous la présidence de M. Werner Blum.
En décembre 2011, l'AAS et le CSR ont pu déménager dans de nouveaux bureaux fonctionnels et confortables à Echallens. Le travail peut désormais se faire en respectant la confidentialité des requérants. L'exercice 2012 démarre avec beaucoup d'inconnues. La réorganisation territoriale a considérablement modifié le visage de l'ARASPE. Avec l'introduction des prestations complémentaires familles et des rentes pont AVS, la palette des prestations s'est élargie. Le budget pour 2012 contient donc de nombreuses incertitudes. Le Comité de direction s'emploie à maîtriser les coûts.

AVASAD (ASPMAD)

L'Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile (AVASAD) est une association de droit public autonome, dotée d'une personnalité juridique et placée sous la surveillance de l'Etat. Elle est régie par la Loi sur l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile.
Elle est constituée d'Associations et de Fondations régionales (A/F).
L'AVASAD est chargée de mettre en œuvre, sur l'ensemble du territoire vaudois, la politique d'aide et de soins à domicile, ainsi que des mesures en matière de promotion de la santé et de prévention. C'est l'Etat qui définit cette politique, en concertation avec les communes.
L'AVASAD accomplit ses missions par l'intermédiaire de ses associations ou fondations régionales d'aide et de soins à domicile et en collaboration avec les réseaux de soins reconnus d'intérêt public.

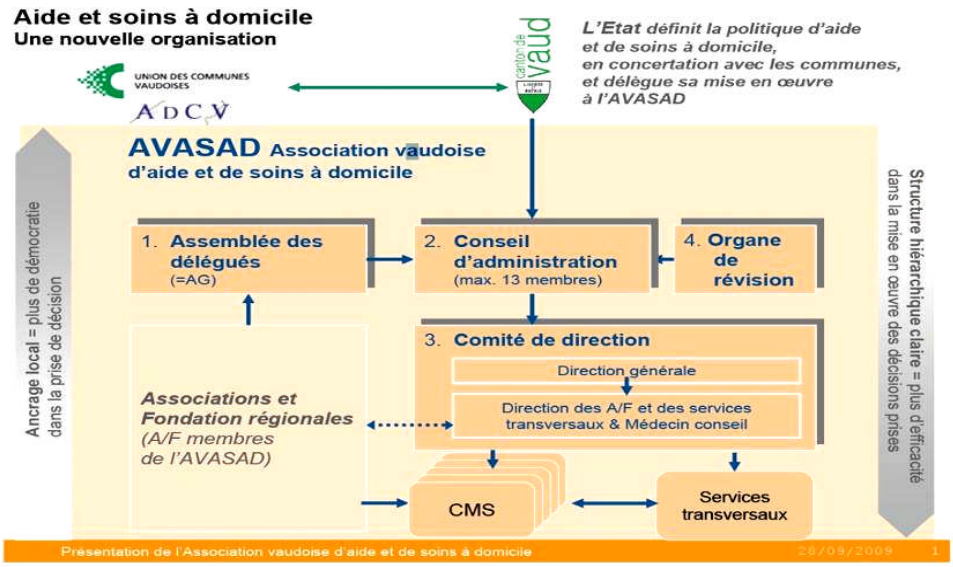

Halte-jeux « les Petits Poussins »

Sous la responsabilité de Madame Sylvianne Chapuis, ce service fonctionne à la satisfaction de tous.
Un grand merci aux dames qui prennent toujours si bien soin des enfants qui leur sont confiés.

Fondation EMS La Venoge

Le Conseil de fondation a tenu 12 séances, sous la présidence de M. Jean-Pierre Martin, pour l'adoption des comptes 2010 et du budget 2012. Lors de ces séances, le Conseil traite des points concernant les processus fondamentaux notamment, le management, les prestations et les ressources.

Réseau AJERCO (accueil de jour des enfants région Cossonay)

Le Comité directeur composé de Mme Ingrid Rossel, Présidente (Syndique, Vufflens-la-Ville) ; M. Yves Jauner, Vice-président (Municipal, Penthalaz) ; M. André Horisberger (Syndic, Chavannes-le-Veyron); M.François Delay (Syndic, Cottens); M. Frédéric Gasser (Municipal, La Sarraz); Mme Valérie Induni (Municipale, Cossonay); Mme Ruth Müller (Municipale, Pampigny); voix consultative : M. Claude Borgeaud (directeur ARAS Junova); Mme Catherine Müller (responsable réseau AJERCO), s'est réuni à 12 reprises durant l'année 2011.

Suite à la réorganisation territoriale des régions d'action sociale, le réseau AJERCO s'est constitué en Association de communes AJERCO, laquelle confie la gestion du réseau de l'enfance « Cossonay et région » à la nouvelle ARAS Jura-Nord vaudois. De nouveaux statuts sont élaborés pour l'Association qui devient l'employeur des collaboratrices des garderies, des accueillantes et de la coordinatrice de l'accueil familial de jour. Dans ce contexte, de nouveaux statuts et règlements du personnel ont été élaborés.

Accueil collectif préscolaire *:*

Après 8 mois d'exploitation, la garderie La Chenoille à Penthalaz enregistre déjà un excellent taux d'occupation de 90%. La demande de places en accueil collectif est grande, notamment pour les bébés. Durant l'année 2011, le projet de construction de la nouvelle garderie à Pampigny se réalise pour offrir dès la rentrée des vacances de Noël, 22 places d'accueil supplémentaires. Il existe actuellement les places d'accueil suivantes :

- 22 places en garderie à Cossonay (Croquelune).
- 22 places en garderie à Pompaples (La toupie).
- 22 places en garderie à Vufflens-la-Ville (Les Lucioles).
- 22 places en garderie à Penthalaz (La Chenoille).

Le taux de remplissage moyen annuel des garderies du réseau : 91 %

Accueil familial de jour :

55 accueillantes en milieu familial (AMF) ont assuré la prise en charge de 352 enfants soit un total de 159'182 heures d'accueil. Le nombre d'AMF a légèrement diminué; le nombre d'enfants accueillis est stable. Une nouvelle coordinatrice, Mme Vial, a été engagée à l'automne. Son bureau est situé dans les locaux de l'agence d'assurances sociales à Cossonay. Elle s'est déplacée au domicile des accueillantes pour assurer le suivi des accueils, les placements des enfants et lors des évaluations en lien avec les demandes d'affiliation au réseau des nouvelles candidates.

Au total 609 enfants ont été accueillis au sein du réseau AJERCO en 2011.

Bureau de coordination *:*

Les collaboratrices du bureau de coordination assurent la gestion et la facturation centralisée des prestations aux parents. En 2011, 4011 factures (2122 pour l'accueil collectif; 1889 pour l'accueil familial) ont été émises. La centrale téléphonique, les contrats de placement et les salaires des AMF sont notamment gérés par cette équipe en collaboration avec les services supports des ressources humaines et des finances.

Conseil Santé

Nous avons la chance d'avoir dans notre commune une pharmacienne qui, par le biais de notre journal local, transmet à la population des conseils santé. Les sujets suivants ont été abordés, à savoir :

- Les problèmes digestifs.
- Les maladies veineuses.
- La dépression saisonnière.

Un grand merci à notre pharmacienne pour tous ses conseils.

Prévention

La Municipalité a offert à tout son personnel le vaccin contre la grippe.

Paroisses

Eglise évangélique réformée

Suite à son assemblée la paroisse a donné son accord pour incorporer la maison de paroisse au futur projet relatif au Plan partiel d'Affectation de la Vuy à Penthalaz.
La Municipalité a renouvelé son soutien à la sortie annuelle des aînés, organisée par la paroisse, en accordant une somme de CHF 50.-- par participant.

Personnel communal social

Afin de marquer la fin de l'année scolaire, les patrouilleurs, les collaboratrices de la halte garderie, de la cantine scolaire « Midicroque » et du local des jeunes, ainsi que M. Parel, assistant de police, ont été conviés, le 22 juin, à un repas au Restaurant de la Piscine de Penthalaz. Cette soirée conviviale s'est déroulée dans la bonne humeur.

Informatique

Informatique Commune

Durant l'année 2011, la deuxième partie du matériel informatique a été renouvelée.
Le « serveur TS », devenu défectueux a également été changé et nous avons profité de migrer vers le système d'exploitation serveur 2008 de Windows.

Les travaux relatifs au préavis municipal n°54-2010 concernant le renouvellement du matériel informatique de l'administration communale ont été exécutés en 2011. Le personnel communal est entièrement satisfait des travaux réalisés sur le plan informatique.

Site Internet

Le site internet se porte bien. La Municipalité et l'administration communale font de leur mieux pour le maintenir à jour dans les meilleurs délais. De nouvelles pages ont été introduites en 2011 afin de le rendre plus lisibles, des liens supplémentaires ont été pris en compte et le nombre d'informations publiées par la Municipalité a sensiblement augmenté.

Protection civile

ORPC (Protection civile)

Le conseil de l'ORPC a tenu, sous la présidence de M. Michel Devantay, 2 séances ordinaires pour l'adoption des comptes 2010 et le budget 2012.

Le Comité de direction a tenu 5 séances au cours desquelles les principales décisions prises ou événements marquants sont relatés ci-après :

- Préparation, négociations et adoption des comptes 2010 et du budget 2012.
- Préparation et adoption des lignes directrices de formation.
- Réorganisation de la protection civile (AGILE).
- Collaboration avec la protection civile du Gros-de-Vaud avec la FIR (Force d'Intervention Régionale).

Naturalisations

Cinq naturalisations ont été accordées en 2011 et quatre nouvelles demandes ont été déposées.

Le journal

L'information à la population se fait également par le biais de notre journal local : Le Cancanier.
Un grand Merci au Comité de rédaction pour le travail effectué. Nos citoyens ont du plaisir à lire et relire ce journal, en particulier la rubrique « Il paraît que »

Conclusions

La vie sociale de Penthalaz est riche, active et variée. Chaque habitant, petit ou grand, peut y trouver son compte soit au sein d'une société, d'une association ou d'un club, lesquels sont tous dirigés par des personnes motivées, fidèles et persévérantes.

Un grand merci à toutes les personnes professionnelles ou non, sociétés, associations, qui déploient sans compter leur énergie, leur talent et leur efficacité pour le bien-être des habitants de notre Commune et sans qui rien ne serait vraiment possible.

PERSONNEL COMMUNAL, VOIRIE, CIMETIERES, DECHETS, ESPACES PUBLICS, DOMAINES

Déchets et voirie

Sept mises à l'enquête concernant la pose de 10 Moloks supplémentaires ont eu lieu dans le deuxième semestre 2011. Certaines ont abouti facilement, pour d'autres la commune a dû faire une procédure routière complète. Il reste encore des endroits à trouver pour que la couverture en containers enterrés soit complète au niveau communal.

La taxe de voirie n'a pas été augmentée en 2011. Au bouclement des comptes, nous constatons que notre taxe d'élimination des déchets couvre le 69.1% (68.5 % en 2010) des charges (recommandation vaudoise = 70%), et la vente de matériaux recyclables le 3.2 % (4.5 % l'an passé) des charges. Le solde est donc financé par l'impôt ordinaire.

La quantité d'ordures ménagères s'élève à 243 kg / an / habitant (238 l'an passé).

La moyenne du taux de recyclage du périmètre Valorsa est bonne (47,7%), et les taux de recyclage des communes varient de 32% à 70%. Penthalaz est à 50% de taux de recyclage. On peut faire mieux. L'augmentation du poids d'ordures ménagères par habitant peut s'expliquer par la discipline qu'acquièrent nos concitoyens à jeter dans le sac poubelle les petits objets non recyclables qu'ils mettaient peut-être à la benne à encombrants les années passées.

Au printemps, les Municipalités de Penthaz, Gollion et Penthalaz ont approuvé de nouvelles prescriptions concernant l'utilisation de la déchetterie intercommunale sise sur le site de Valorsa, pour une entrée en application le 1er juin 2011. De nouvelles cartes de déchetterie ont, en même temps, été distribuées à tous nos concitoyens.

En août 2010 est enfin tombé le jugement du Tribunal fédéral quant au Règlement sur les déchets de la commune de Romanel-sur-Lausanne. La conséquence est que les communes devront très rapidement modifier leur propre règlement et introduire un système de double taxation :

- Une taxe incitative, au poids ou au sac,
- Une taxe individuelle forfaitaire,

ceci dans le but de couvrir le 100% des frais de ramassage, transport et traitement des déchets selon la Loi Fédérale du 7 octobre 1983, révisée le 20 juin 1997.

Le coup de balai printanier, désormais traditionnel, a eu lieu sous le soleil le 16 avril 2011 et a réuni la Municipalité, les employés du Service extérieur et nos concitoyens pour une journée des plus conviviales. Le nettoyage a spécialement été axé sur les rives de la Venoge, la descente du Bas-des-Monts et la forêt voisine. La récolte a été fructueuse, constituée en particulier par un vélo, ainsi que 460 kilos de déchets divers, 180 kg de déchets végétaux et les habituelles bouteilles en PET et canettes diverses que l'on ramasse chaque année !

Valorsa SA

Cette année, nous vous recommandons de lire attentivement, dans la partie des comptes sous « annexes », les informations émanant de la méthode de contrôle de la Cour des comptes.
Il faut surtout savoir que la Commune de Penthalaz détient, avec CHF 89'600. -- d'actions, le 1,32% du capital de Valorsa SA enregistré à l'actif de notre bilan (9.153.14) pour CHF 1.-- car elles font partie du patrimoine administratif (obligation des communes de gérer l'élimination des déchets).

Domaines publics

Cimetière

L'aménagement floral de la zone du columbarium est terminé et l'ancien autel de l'Eglise Saint-Martin a été posé.
Le bétonnage des allées a suivi son cours et est terminé.

Places de jeux

L'aménagement végétal de la place de jeux de la Place Centrale a été entièrement revu, les arbres dangereux et les épineux enlevés, les arbres et arbustes taillés.

Agorespace

Lors du dernier contrôle de sécurité des éléments, une liste de réparations mineures a été établie avec le fournisseur. Ces travaux ont été exécutés par les employés du Service extérieur.

Décorations florales et taille des arbres et buissons

Les travaux d'entretien courants ont été exécutés sur les giratoires, aux abords des fontaines, sur nos places de jeux et au bord de nos routes.

Un inventaire complet des travaux annuels d'entretien a été établi ; les tâches ont été réparties entre notre Service extérieur et un paysagiste.

Place de sport du Cheminet

La patinoire y a de nouveau été installée en novembre 2011.

La réfection des installations a été confiée à la maison RealSport et débutera au printemps 2012, avec en particulier la mise en place d'une piste de course à 4 couloirs de 100 m ; nous avons obtenu une promesse de subside du Fonds du Sport Vaudois.

Jardins familiaux

Des prescriptions relatives à l'exploitation d'une parcelle de jardins familiaux sur la commune de Penthalaz (jardins CFF exclus) ont été envoyées aux bailleurs au début de l'année, avec, entre autre, une obligation de fournir une attestation ECA. Toutes les parcelles ont été contrôlées pour s'assurer de leur mise en conformité.

Les parcelles de jardins CFF ont aussi été visitées avec une représentante des CFF. Les CFF ont également adapté leurs prescriptions.

Personnel communal

Général

La Municipalité a continué sa collaboration avec l'entreprise PWC pour un meilleur fonctionnement des services communaux et pour le recrutement du futur boursier communal.
Les deux premières mesures importantes prises en 2011 sont :

- La mise en place d'une GED (Gestion Electronique des Documents) plus performante.
- La création d'un bureau technique pour le traitement de tout ce qui concerne les constructions, l'urbanisme et les routes.

Personnel communal (suite)

Le 25 août, la Municipalité a réuni tout le personnel administratif, les concierges et les membres du Service extérieur pour leur présenter ses intentions pour la nouvelle législature 2011-2016.

Des entretiens d'évaluation de fin d'année se sont déroulés avec tout le personnel administratif, les concierges et les employés du Service extérieur.

Enfin, le repas de fin d'année réunissant le personnel communal a été reporté au 27 janvier 2012. Ce dernier s'est déroulé dans la convivialité et la bonne humeur.

Services Extérieurs

M. Mathieu Pesenti est le premier apprenti à avoir obtenu son CFC d'agent d'exploitation à la Commune de Penthalaz.

Le 1er juillet, la Municipalité a pu féliciter M. Michel Bezençon pour ses 25 ans de service à la conciergerie du Verger et aux Services Extérieurs.

Pendant l'été, quelques jeunes ont effectué, comme chaque année, des travaux d'entretien au Collège, au Verger, à l'Eglise et à l'extérieur.

La commune a engagé un nouvel apprenti agent d'exploitation en la personne de M. Jean-Bertin Oyono.

Secrétariat

Mlle Julie Dupuis a réussi sa deuxième année d'apprentissage d'employée de commerce voie E. Mlle Nadège Glayre a été engagée comme apprentie de 1ère année.

La réorganisation du travail est en route avec PWC.

Bourse

Le poste de boursier a été mis au concours à l'automne et Mme Anne-Laure Girard a été nommée pour succéder à M. Jean-Daniel Bonny qui partira à la retraite en août 2012. Elle entrera en fonction le 1er avril 2012. A cette occasion, une nouvelle répartition des tâches entre le greffe et la bourse sera mise en place.

Mme Sophie Mizar a baissé son taux d'activité de 60% à 30% dès le 1er décembre. Dans un premier temps, la Municipalité n'a pas souhaité combler ces 30 % manquants à la bourse.

Service technique

M. Roan Vallat a été engagé au 1er juin pour la création de notre service technique. Ayant obtenu un CFC de géomaticien en 2003, puis un Brevet Fédéral de technicien en géomatique en 2009, il a travaillé dans des bureaux de géomètre et dans un service technique intercommunal avant de postuler à Penthalaz. Son sens de l'organisation, sa rigueur, son calme, sa détermination et sa motivation ont conquis la Municipalité. Tout était à créer et le travail ne manque pas.

En plus d'avoir mis en place la structure du bureau technique, M. Vallat :

- Renseigne les différents services cantonaux, industriels, entreprises ainsi que les citoyens sur les questions liées à l'aménagement du territoire et à la police des constructions.
- Analyse les dossiers de la police des constructions.
- Etablit les différents documents relatifs aux permis de construire, de fouille, d'habiter ou d'utiliser, etc.
- Suit et contrôle différents chantiers.
- Gère le registre cantonal des bâtiments et de la statistique cantonale des constructions.
- Gère les travaux sur le domaine public (fouilles, collecteurs, réfection chaussées).

Service technique (suite)

- Gère le réseau d'eaux claires et d'eaux usées.
- Analyse les dossiers de fractionnement.
- Participe activement à l'élaboration du nouveau PGA.
- Participe à l'élaboration de divers règlements.
- Gère la mise en place de moloks sur la commune.
- Elabore des projets de constructions communaux.
- Gère la signalisation routière.
- Gère la modération de trafic.

Police

Le contrat de prestation avec la Police Cantonale Vaudoise a pris fin le 30 juin 2011.

La réforme policière est en route. La nouvelle loi vaudoise sur l'organisation policière (LOPV) a été adoptée par le Grand Conseil le 13 septembre 2011, et sa mise en application interviendra officiellement le 1er janvier 2012. Mais nul n'en connaît encore les conséquences aussi bien au niveau de la couverture sécuritaire de notre commune que celle de son impact financier.

La commune de Penthalaz a adhéré à une nouvelle association, l'AVCD (Association Vaudoise des Communes Délégatrices), née le 21 septembre 2011 de la dissolution de l'ACCP (Association des Communes avec Contrat de Prestation) et de l'ASMP (Association des Syndics et Municipaux de Police). Cette nouvelle association travaille à la défense des intérêts des communes qui, comme nous, n'ont ni police municipale, ni police intercommunale.

Cartes journalières CFF

Chiffres pour l'année 2011

Il a été acquis 4 abonnements au prix de CHF 11'300.-- chacun pour le pool des communes de Penthalaz, Penthaz, Daillens, Lussery-Villars et Vufflens-la-Ville. Une convention de facturation et de gestion des cartes journalières a été signée.

- 1262 cartes ont été vendues, sur les 1460 disponibles, ce qui représente le beau score de 86% de vente sur l'année ; le 100% des cartes a même été vendu en août !
- Les cartes ont été vendues CHF 35.-- pour les citoyens des communes partenaires et CHF 40.-- pour les habitants des communes limitrophes.
- La clientèle de Penthalaz représente le 48% des cartes vendues, celle de Penthaz le 14%, celle de Daillens le 8%, celle de Lussery-Villars le 3% et celle de Vufflens-la-Ville le 13%.

Au vu du succès rencontré par la vente des cartes journalières en 2011, le pool des communes partenaires s'élargira avec l'arrivée de Mex. Nous avons acquis 5 jeux de cartes journalières pour 2012.

ROUTES ET CHEMINS, GAZ, ECLAIRAGE PUBLIC, SERVICE DES EAUX ET DES EGOUTS, TRAVAUX PUBLICS, ECLAIRAGE PUBLIC, MATERIEL DU SERVICE EXTERIEUR, SIGNALISATION, ENERGIE ET CONCEPT ENERGETIQUE

Routes et chemins

Service des routes :

Les travaux relatifs au revêtement final (tapis) ainsi qu'au marquage du giratoire de la gare ont été réalisés. L'aménagement de la décoration démontable au centre du giratoire est prévu dans le courant de l'année 2012.

En 2011, nous avons achevé les travaux concernant la route de Dessous-la-Ville, le carrefour du Cheminet - chemin des Cèdres – route de Dessous-la-Ville, ainsi que le débouché de celle-ci sur la route de la Gare. Le goudronnage du chemin du Pâqueret a également été fait.

Matériel du Service Extérieur

Actuellement, nous louons une balayeuse à l'Entreprise Planzer, sur le site de Venoge Parc, à notre grande satisfaction.

Comme à l'accoutumée, nos deux giratoires sont entretenus et fleuris par un paysagiste local, tandis que les bords des chemins communaux sont fauchés par un agriculteur.

Pour compléter le matériel du Service extérieur, nous avons acheté une grue et une saleuse, compatibles avec notre nouveau véhicule. Nous y gagnerons ainsi en personnel, temps et efficacité.

Nous avons également acquis un tracteur servant à l'entretien de la patinoire, lequel peut être aussi utilisé pour l'exécution de divers autres travaux.

Signalisation

Modération du trafic :

La modération du trafic (zone 30) se poursuit par le quartier de l'Alouette, le Cheminet, Valrose et Piscine. Un remodelage est également prévu entre l'Eglise, la Maison de Ville et la route de Lussery.

Eclairage public

En 2011, un contrat d'entretien « Luminis » a été conclu avec la Société Romande Energie.

Nous avons également acheté un logiciel afin de faciliter la visualisation de tout l'éclairage et de déterminer plus facilement les pannes.

Services des eaux

Comme chaque année, des contrôles de qualité de l'eau potable sont effectués par le Service de la Consommation et des Affaires Vétérinaires (SCAV), de même que l'eau de la piscine communale. Nous nous réjouissons toujours de l'excellente qualité de notre eau, malgré sa dureté légendaire (calcaire)

NOTRE APPROVISIONNEMENT EN EAU 2011

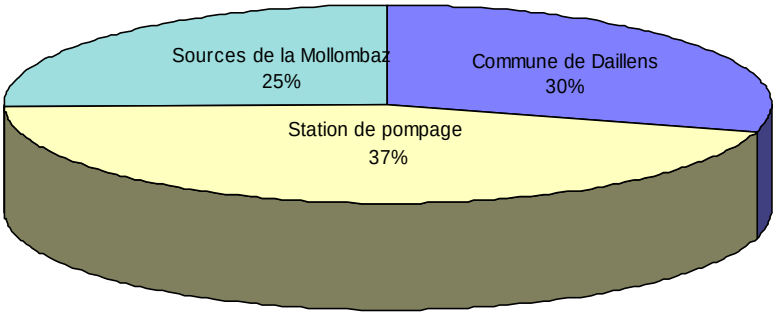

NOS VENTES D'EAU EN 2011

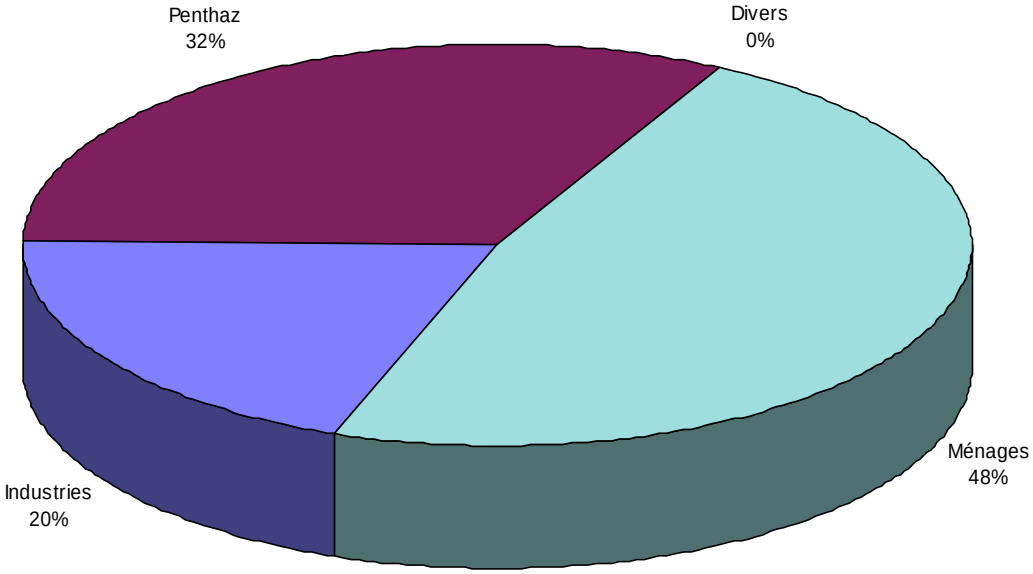

CONTRÔLE DU RESEAU

	m3	*%*
Total des achats	483'545	100.00%
Total des ventes	373'581	77.26%
"Perte du réseau"	**109'964**	**22.74%**

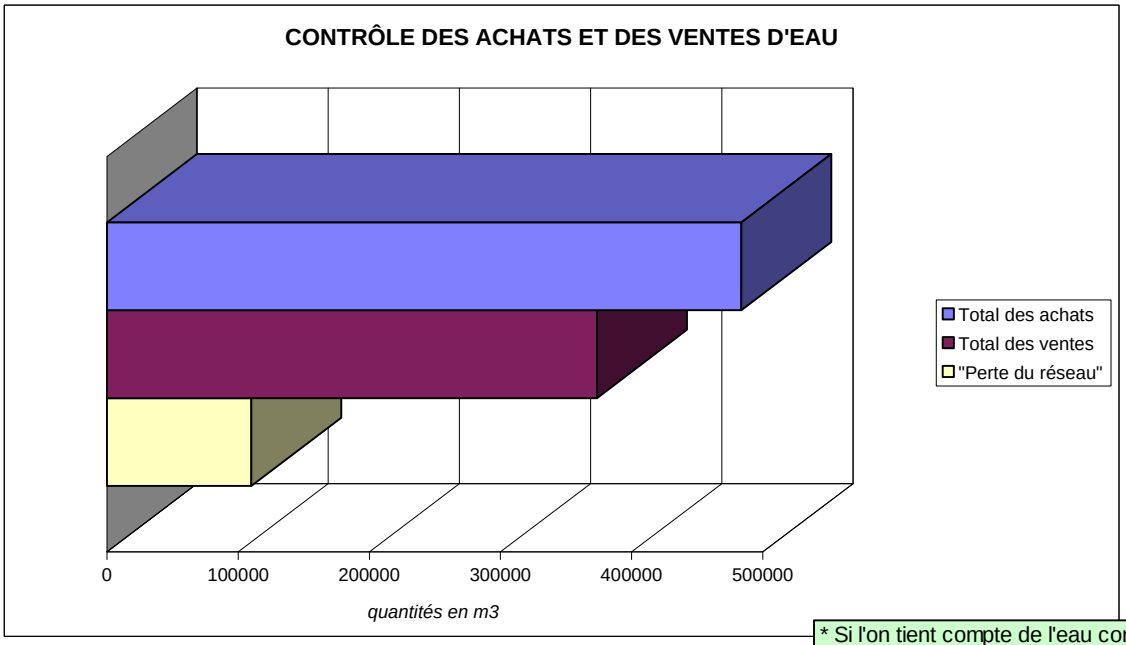

* Si l'on tient compte de l'eau consommée hors compteurs, tels fontaines (40'000 m3/an), la piscine, arrosage des terrains de football et lieux publics, une perte réelle comprise dans la fourchette de 15 à 20% est considérée comme normale.
S'il y a plus en 2011, cela provient des fuites importantes (Rte de la Gare, rte de Daillens, Pl. Centrale et Ch. du Levant).

RECAP. CONSOMMATION ANNUELLE	*m3*
Consomm. totale vendue	**373'581**
./. gros consommateurs	194'698
Consomm. par les ménages	**178'883**
Habitants au 31.12.2011	2'972
Consomm. annuelle/habitant	60
Consomm. en litres hab/jour	**164**

Investissements sur le réseau

Le réservoir des Charrières doit toujours être mis aux normes exigées par l'Etat. Un préavis sera présenté pour cet objet au cours du premier semestre 2012. L'étape suivante urgente à réaliser sera le remplacement du tronçon Village - Place Centrale, puis à moyen terme, la conduite depuis le Réservoir des Charrières jusqu'au Village.

Annexe n° 405i-3a

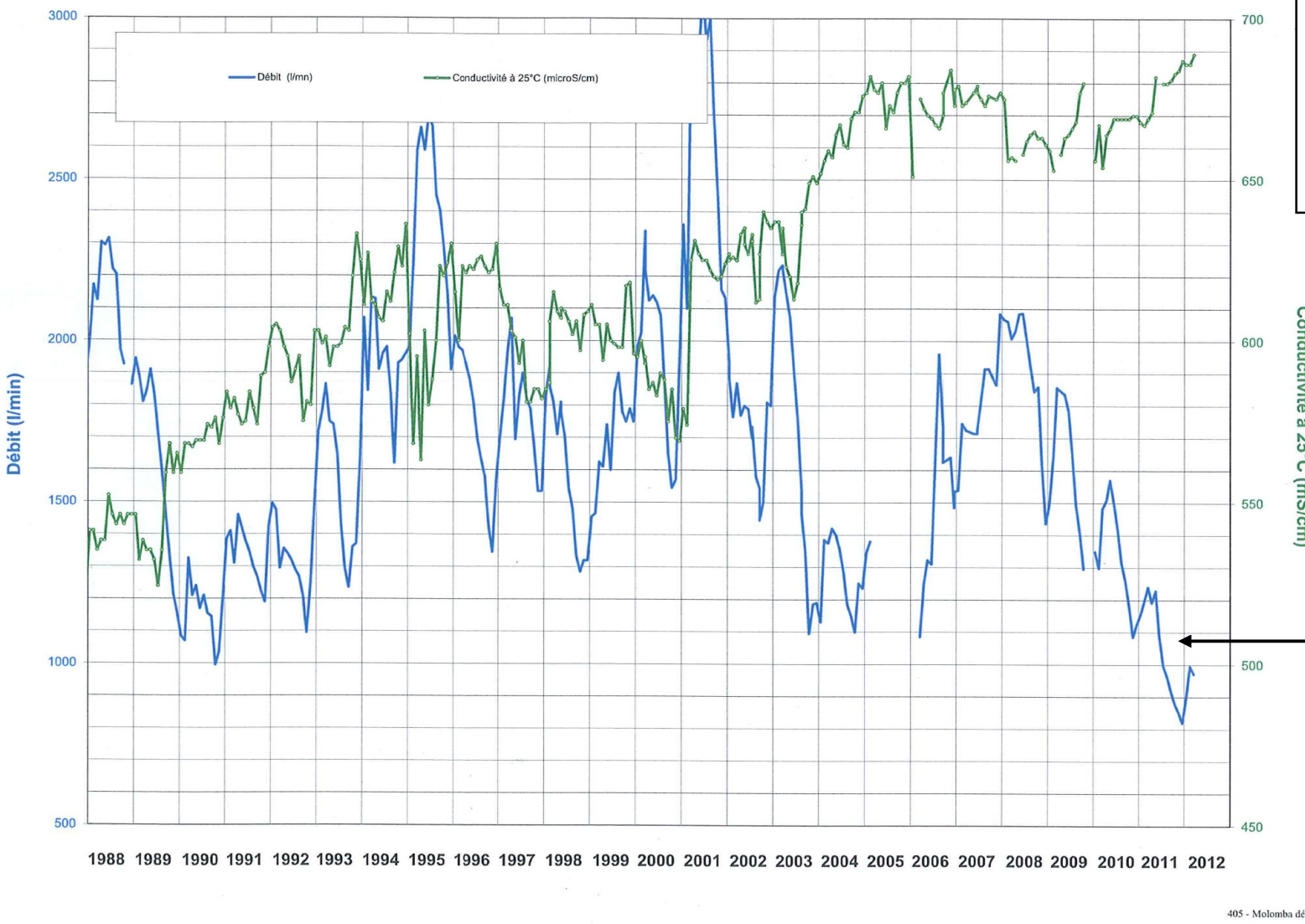

405 - Molomba débit 2012.xls

Sources de la Molombe

Nous vous présentons le graphique concernant le débit en litre / minute des sources de la Molombe, sur lequel il est intéressant de constater une nette diminution du débit d'eau durant ces dernières années.

Courbe débit d'eau l/min.

Services des égouts et épuration

Nos eaux usées sont toujours acheminés à la STEP de Penthaz. Cette dernière prévoit d'importants travaux de rénovation et d'agrandissement. Les eaux usées de la Commune de Daillens y sont acheminées et transitent par nos canalisations. Prochainement, les eaux usées de la Commune de Bettens transiteront également par ces dernières.

Durant l'année 2011, il est tombé 695 lt d'eau au m^2.

La station d'épuration, durant cette même époque, a :

- traité 731'699 m^3 d'eaux usées, lesquelles ont été épurées.
- 555 m^3 d'eaux ont été déversés au décanteur primaire.
- 340'996 kW/h ont été nécessaires à la bonne marche de la Step dont 57'611 produits par la génératrice alimentée par le gaz provenant de la digestion des boues.
- 85 tonnes de chlorure ferrique ont été nécessaires pour traiter les phosphates.
- 4'937 m^3 de boues déshydratées pour 446 tonnes de boues incinérées, ce qui représente 255 tonnes de matière sèche.
- 15 tonnes de déchets de dégrillage ont été éliminées en incinération.

Ces renseignements nous ont été obligeamment communiqués par M. Jean-Pascal Golay, opérateur de l'AIEE, que nous remercions vivement.